

Synthèse du budget réalisé en 2020

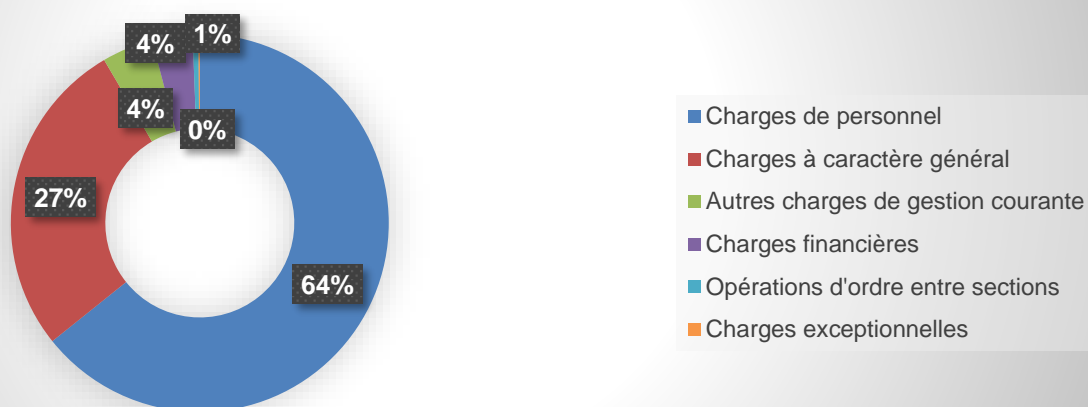
Le budget est consultable en mairie

STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme les consommables (électricité, fuel, ...) ou le paiement des salaires du personnel.	Impôts et taxes (taxes foncières : bâti et non bâti), dotations et subventions (DGF forfaitaire...) ainsi que les produits de gestion courante
	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	Toutes les dépenses de construction qui enrichissent le patrimoine de la Commune : achat de bâtiments, création de voirie, remplacements de matériels.	La récupération de TVA, la taxe d'aménagement, les emprunts et les subventions sur les travaux réalisés.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement 2 344 724,40€



Explications des chapitres de dépenses :

Les dépenses par habitants s'élèvent à 669,04 euros ce qui correspond à la moyenne des communes de 3500 habitants. Ces dépenses de fonctionnement se répartissent principalement entre les charges de personnel (64%) et les charges à caractères général (27%).

Les **charges de personnel** (1.506.404,50 euros) et frais assimilés correspondent aux salaires des agents de la Commune ainsi qu'aux charges salariales et patronales qui doivent être payées à des organismes tel que l'URSSAF.

Les **charges à caractère général** (640.297,56 euros) sont les dépenses qui permettent à la commune d'assurer son fonctionnement quotidien, ex : l'électricité, le carburant, l'achat de petits matériels, les prestations de service, ... En 2020, le montant de l'électricité (230.000 euros) a été exceptionnellement élevé car il y a eu le paiement en sus de la consommation de 2019.

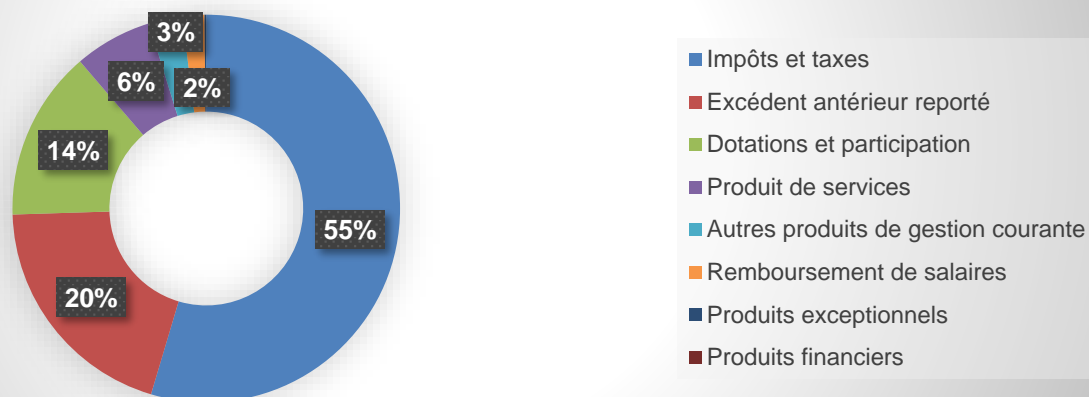
Les **autres charges de gestion courante** (102.721,33 euros) correspondent aux indemnités versées aux Elus, à l'annulation des recettes en cas d'impayé, aux subventions versées...

Les **charges financières** (81.052,88 euros) sont le remboursement des intérêts de la dette de la Commune.

Les **opérations d'ordre et de transfert entre les sections** (11.507,62 euros) sont des écritures qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie. Il s'agit principalement de l'amortissement des biens de la Commune.

Recettes de fonctionnement

3 464 867,87€



Explications des chapitres de recettes :

Les recettes de la Commune proviennent principalement de la fiscalité directe locale, des dotations, des produits de services. Elles s'élèvent à 3 464 867,87 euros soit 989,96 euros par habitants.

Les **produits des services** (225.291,79 euros) sont les recettes générées, notamment, par les services scolaires, les remboursements des salaires eau et assainissement ou les concessions du cimetière.

Les **impôts et taxes** (1.891.965,34 euros) sont les recettes prélevées comme la taxe foncière, le reversement TPU de la communauté d'agglomération ou encore les taxes des droits de mutation.

Les **dotations, subventions et participations** (492.232,81 euros) correspondent principalement aux dotations versées par l'Etat.

Autres produits de gestion courante (97.208,72 euros) sont les recettes des logements que la Commune loue.

Produits exceptionnels (4.901,28 euros) sont les dépenses annulées sur un exercice antérieur, le remboursement par les assurances de sinistres...

Le **remboursement de salaires** (63.710,59 euros) est le remboursement par l'assurance souscrite par la mairie ou la CPAM, des salaires des agents en arrêt de travail.

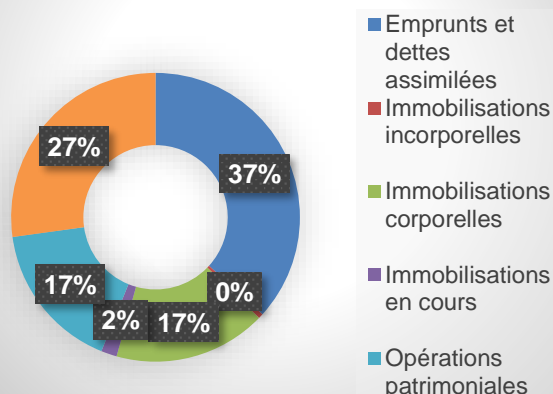
L'**excédent antérieur reporté** (689.555 €).

Conclusion

Le Budget de fonctionnement 2020 fait apparaître un excédent de 1.120.143 euros. La crise sanitaire a impacté le budget de fonctionnement de la Commune, des dépenses supplémentaires ont été engendrées par les achats de masques, de matériels, par les arrêts de travail des agents et des recettes ne sont pas entrées comme le périscolaire ou la piscine. Mais ce fut maîtrisé et il en ressort un excédent.

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 749 479,72 €



Explications des chapitres de dépenses :

Les **emprunts et dettes assimilées** (275.284,73 euros) sont constitués par les emprunts et les annuités d'emprunts.

Les **immobilisations incorporelles** (4.138,80 euros) sont les frais d'étude et droits similaires.

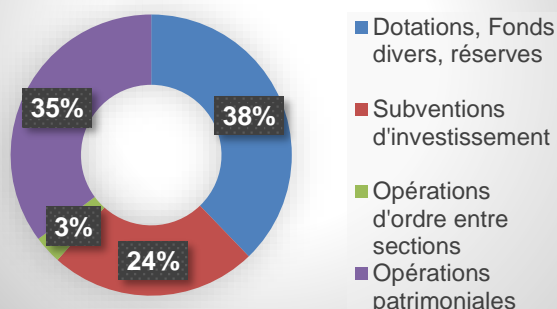
Les **immobilisations corporelles** (127.952,72 euros) sont les réseaux de voirie, les opérations d'achat de matériel de bureau, informatisation de la mairie, etc...

Les **immobilisations en cours** (13.235,02 euros) sont constituées des travaux de voirie.

Les **opérations patrimoniales** (125.145,22 euros) sont les intégrations de travaux de voirie et SDE

Le **déficit reporté** (203.723,23 euros)

Recettes d'investissement 355 960,92 €



Explications des chapitres de recettes :

Les **dotations, fonds divers, réserves** (134.537,08 euros) sont constitués par taxes d'aménagement, le reversement du fonds de compensation de la TVA, le FCTVA etc.

Les **subventions d'investissement** (84.771 euros) sont les diverses subventions du département, la DETR, ...

Les **opérations d'ordre entre sections** (11.507,62 euros) sont les amortissements.

Les **opérations patrimoniales** (125.145,22 euros) sont les intégrations de travaux SDE, des subventions, etc.

Conclusion

En 2020, nous avons réalisé en dépenses d'investissement : Les réseaux et travaux de voirie, l'acquisition de matériel de bureau à la mairie.

En recettes d'investissement, les recettes les plus importantes viennent de la taxe d'aménagement, de la FCTVA et des subventions du département.

Les investissements 2021 sont l'aménagement de l'avenue de Foix, la réalisation du parking de l'ancien camping, la toiture du groupe scolaire et les frais d'étude pour les différents projets des parcs, parking et l'informatisation des écoles et de la mairie.

LA DETTE

L'encours de la dette à Varilhes est de 2 603 826,63 euros soit 748 euros par habitants* (*3479 habitants recensés en 2019).

La Commune poursuit sa politique de désendettement, en 4 ans l'encours de la dette par habitant a baissé de 20,37%.